

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 août 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3752-2011.

Phase 2 – Cause tarifaire 2011-2012 de Gaz Métro.

Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) – Version rectifiée du rapport C-SÉ-AQLPA-0013, SÉ-AQLPA-1 Doc. 1.

Chère Consœur,

Nous vous prions de trouver sous pli une version rectifiée du rapport C-SÉ-AQLPA-0013, SÉ-AQLPA-1, Document 1 de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) déposé en preuve au présent dossier. Les corrections portent uniquement sur des erreurs cléricales et de mise en forme et sont indiquées par des traits verticaux en marge droite et des soulignements. Veuillez noter que certains soulignements faisaient partie déjà du texte initial.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.